

Commune de NOUIC
(Haute-Vienne)

Délibération n° 2025_029

Décision modificative n° 2- Budget Communal

En exercice 11
Présents 10
Votants 10

L'an deux mil vingt-cinq
le vingt-neuf juillet à dix-neuf heures
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de
M. NOUGIER Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 juillet 2025

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MMES
DELUCHE, CIBERT, MM. BONNAUD, LEURS, CRUCHET,
REBEYRAT, MME GIRAUD.

ABSENT : M. PASCAL .

MME CIBERT Catherine a été élue secrétaire

DÉCISION MODIFICATIVE n° 2- BUDGET COMMUNAL

Suite à un courrier d'observations de la Préfecture,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'opérer des virements
de crédits en vue de réajuster le budget primitif Commune :

Un tableau récapitulatif est présenté, pour approbation au Conseil.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la décision modificative n° 2 au budget communal suivant le tableau présenté
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 30 juillet 2025

Le Maire
Serge NOUGIER



28/07/2025

Edition de Décision Modificative

Décision modificative n°2 (Crédit supplémentaire)

Description : Décision Modificative 2

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6064 /06		360,00	Fournitures administratives
D F 66 66111	360,00		Intérêts réglés à l'échéance
D I 16 1641 OPFI	7 100,00		Capital emprunts
D I 21 21534 0310		3 358,66	Réseaux électrification- remplacement ampoules par leds
D I 21 21848 OPNI		3 741,34	Autres mobiliers

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	7 100,00	360,00
	Réductions	7 100,00	360,00
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	7 460,00
Solde Réductions	7 460,00
Ouv. - Réd.	